



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
départementale
des territoires et de la mer

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2021-10-03

- ORIGINE :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT :** Entre la Porterie et le port de Sucé-sur-Erdre
Communes la Chapelle-sur-Erdre de et de Sucé-sur-Erdre
- FAIT A SIGNALER :** Régate intitulée «FCO»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2021-10-03
- DATE :** Le dimanche 3 octobre 2021

Les usagers de l'Erdre sont informés que l'ANCRE organise le dimanche 3 octobre 2021 de 10 h 00 à 18 h 00 une régates intitulée « FCO » sur l'Erdre entre la Porterie commune de le Chapelle-sur-Erdre et le port de Sucé-sur-Erdre commune de Sucé-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le 24 septembre 2021
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer
Le Chef de l'unité Sécurité des Transports

Michel LE ROCH